



Les clôtures sont de véritables éléments architecturaux qui structurent le paysage urbain et rural. Participant à l'ambiance des rues, elles matérialisent la limite entre l'espace public et privés. Depuis la rue, en pierres apparentes ou enduites, en ferronnerie, elles constituent un premier plan qui rythme le paysage.

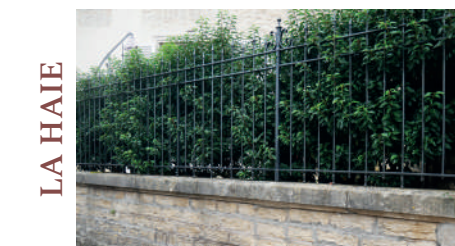
Traditionnellement, les clôtures se composent d'un mur en pierres taillées, surmonté de couvertines, parfois flanqué de sculptures. Elles sont le témoignage des techniques et des savoir-faire locaux et de l'identité culturelle du lieu.

Les clôtures sont souvent associées à des plantations, qui visent à animer les paysages et à favoriser le développement de la biodiversité. Elles permettent de créer un jeu de texture et de couleur entre minéral et végétal.

Les clôtures découlent d'un travail d'ajustement entre ce qui peut être vu depuis la rue et de ce qui doit être caché des regards !



Mur	Muret bas pouvant être surmonté d'une ferronnerie	Grille en ferronnerie
Le mur est réalisé en pierre sèche, en pierre de taille ou en maçonnerie de petits éléments avec une finition enduit lisse. Il est réhaussé d'un chaperon en tuiles canal ou en pierres de lave.	Le muret peut être surmonté d'une grille en ferronnerie, à barreaudage vertical et à forme simple.	De toutes hauteur, la grille de ferronnerie met en avant un style architectural qui varie selon l'époque et le rang social du propriétaire. Elle est posée sur une talonnette en maçonnerie.
<b>Entretien :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>selon la matérialité et la finition du mur, l'entretien varie : réfection des joints ou de l'enduit, nettoyage des herbes dans les joints, ...</li> </ul>	<b>Entretien :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>le muret bas nécessite le même entretien que le mur,</li> <li>la ferronnerie doit être brossée. Une peinture adaptée est appliquée afin de protéger le métal.</li> </ul>	<b>Entretien :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>la ferronnerie doit être brossée pour la débarrasser des parties non adhérentes puis être protégée par une peinture adaptée.</li> <li>les parties les plus abimées sont décapées et traitées pour enlever la rouille.</li> </ul>



LA HAIE

Des arbustes peuvent être plantés derrière un muret bas ou une grille en ferronnerie. Agréable, depuis la rue comme depuis le jardin, la haie permet de protéger visuellement les espaces tout en apportant de la fraîcheur, de l'ombre ou encore des senteurs.

La haie, généralement composée d'essences locales variées, apporte des qualités visuelles. Elle peut être taillée ou conduite en port libre, basse ou haute.

## LES MAISONS INDIVIDUELLES

Les clôtures dans les quartiers pavillonnaires

## POUR VOUS GUIDER

La clôture entre deux parcelles et la procédure



## POUR VOUS GUIDER

Renseignements

Pour se protéger de la rue, il existe trois types de clôtures à l'esthétique et à l'entretien différents :

Mur ou muret en pierre ou enduit	Muret avec une réhausse en ferronnerie	Haie
<p>Le mur ou muret est réalisé en pierre sèche, ou en maçonnerie de petits éléments avec une finition enduit lisse.</p> <p>Le mur n'a sa place dans les bourgs, les villages ou les hameaux qu'en continuité de l'existant notamment pour structurer l'espace de la rue. Le muret entraîne un confinement du jardin et de l'espace public moins important que le mur mais joue aussi un rôle de clôture.</p>	<p>Le muret est réalisé en maçonnerie de petits éléments avec une finition enduit lisse (ou en pierre sèche).</p> <p>La réhausse en ferronnerie se pose sur le muret pour garantir la sécurité et l'intimité d'une propriété.</p>	<p>La haie est un moyen de séparer l'espace public et l'espace privé. Agréable depuis la rue et depuis le jardin, elle permet de protéger visuellement les espaces tout en apportant de la fraîcheur, des ombres ou encore des senteurs.</p> <p>La haie est composée de plantes ou d'arbustes d'essences variées, taillés ou conduits en port libre, bas ou haut, qui apportent des qualités visuelles.</p>
<p><b>Entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>selon la matérialité et la finition du mur, l'entretien varie : réfection des joints ou de l'enduit, nettoyage des herbes dans les joints, ...</li> </ul>	<p><b>Entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le muret bas nécessite le même entretien que le mur,</li> <li>pour la ferronnerie, elle doit être brossée puis protégée par une peinture adaptée.</li> </ul>	<p><b>Entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sélection des plantes à conserver ou non au pied de la haie,</li> <li>taille des végétaux,</li> <li>vérification et traitement naturel des éventuelles maladies.</li> </ul>
		

Outre la haie, il est possible de se protéger et de se cacher du voisin à partir d'un(e) :

Palissade en bois	Grillage en maille rigide ou souple
<p>La palissade en bois permet rapidement et à un coût modéré de se couper des regards indiscrets et d'éviter toute intrusion. La transparence de la clôture découle d'un jeu entre les morceaux de bois.</p> <p>Elle peut être complétée par l'ajout de végétaux comme des arbustes d'essences locales, fruitiers ou grimpantes.</p> <p><b>Entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>selon le matériel installé, l'entretien varie : les lames ou panneaux de bois ont souvent déjà reçu un premier traitement autoclave.</li> </ul>	<p>Bien qu'économique et facile à poser, le grillage est peu esthétique et ne protège pas des regards indiscrets. Le grillage le plus souple est économique, mais peu résistant au contraire du grillage rigide, plus onéreux, mais aussi plus solide.</p> <p>Il est nécessaire de le compléter par une haie.</p> <p><b>Entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>vérification des mailles,</li> <li>sélection des plantes à conserver ou non au pied de la haie.</li> </ul>
	

### PROCÉDURE

Les créations ou modifications de clôtures et portails nécessitent le dépôt en mairie d'une Déclaration Préalable de Travaux (art. L.422-2 du code de l'urbanisme). La création de nouveaux accès à une propriété depuis le domaine public est également soumise à autorisation préalable. La plantation en limite de propriété est régit par les articles 668 à 673 du Code civil ; l'article 671 précise les distances légales à respecter. Localement, il peut aussi exister des règles à respecter.

Lorsque l'immeuble est situé dans un espace protégé : abords de monuments historiques, secteurs sauvegardés, site patrimonial remarquable, sites inscrits ou classés aux Monuments Historiques, le projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

### POUR VOUS RENSEIGNER

- L'ensemble des Mairies du département de la Haute-Marne
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute Marne (UDAP) 89, Rue Victoire de la Marne, BP 72006, 52000 Chaumont - 03 52 09 56 52
- Direction Départementale des Territoires (DDT) 82, Rue du Commandant Hugueny, 52000 Chaumont - 03 25 30 79 79
- Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 4, Cour Marcel Baron, 52000 Chaumont - 03 25 32 52 62
- Maisons Paysannes de France M. Claude Roze, Délégué Départemental 5, Grande rue, 52000 Villiers-le-Sec - 06 86 94 72 77
- Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) 8, Boulevard Barotte, 52000 Chaumont - 03 25 35 04 20
- Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Marne (FDBTP) 7, Rue de la Maladière, 52000 Chaumont - 03 25 03 02 94

### POUR ÉTABLIR ET RÉALISER VOTRE PROJET

- Architectes (tableau régional disponible à l'Ordre des Architectes) 1, Placette du Cloître, 51000 Châlons en Champagne - 03 26 68 45 71
- Artisans spécialisés (Chambre des Métiers) Chambre des métiers, 9, Rue Decrès, 52000 Chaumont - 03 25 32 19 77

### Conception

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne (UDAP)

### Crédit photos

Agathe Lukasek pour l'UDAP de la Haute-Marne  
Document graphique : UDAP de la Haute-Marne & Agathe Lukasek

### Mise en page

UDAP de la Haute-Marne

### Impression

Imprimerie du Petit-Cloître



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Bibliographie

- Dicobat, J. De VIGAN, éd. Arcature.
- L'architecture rurale française, R. BUCAILLE, éd. Berger-Levrault, 1980.
- Les couleurs de la France, J.P.LENCLOS, éd. Le Moniteur, 1990
- L'architecture rurale et bourgeoise en France, G. DOYON et R. HUBRECHT, éd. V. Fréal et Cie, 1969
- Maisons Paysannes de France (revues)